

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU JEUDI 22 AOUT 2024

N°04/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-deux août à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Rémi MALO.

Etaient présents : Rémi MALO, Dominique CAPRON, Nadège FRANCOIS, Jean-Pierre BANCTEL, Didier SANSON, Maryline MAUPAIX, Sophie COMONT, Véronique MOREL, Bérénice GAND, Caroline TOUTAIN, Julien MERVILLE, Lucie GOULET, formant la majorité des membres présents.

Pouvoirs : Fabien LEROY à Véronique MOREL
Maryvonne QUEMION à Maryline MAUPAIX
Cyrille GUILLEMARD à Rémi MALO

Absent : Néant

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Julien MERVILLE

Monsieur le Maire ouvre la séance et remercie les conseillers municipaux de leur présence.

Monsieur le Maire procède à la désignation du secrétaire de séance, Julien MERVILLE, est élu à l'unanimité des membres présents.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal procède ensuite à l'approbation du compte rendu du conseil municipal du 10 juin 2024.

1 - INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire a rendez-vous le 23 août 2024 chez le notaire pour la signature de la vente de la gare.
- Rendez-vous de l'été le 3 août au gymnase : très bons retours, environ 70 personnes présentes, spectacle de qualité, très professionnel, Madame GIRAUDET de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole était présente.

2 - Prestaire de service cantine (délibération n°2024-14)

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal que la commune à un contrat avec la société prestataire de cantine (API) pour 3 composantes. Il est proposé au conseil municipal le passage à 5 composantes à compter du 2 septembre 2024 pour une durée d'un an. Un nouvel avenant au contrat devra être signé.

Après en avoir délibéré, Le conseil municipal procède au vote comme suit pour le passage à 5 composantes à compter du 2 septembre 2024 pour une durée d'un an :

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 1

Et autorise Monsieur le maire à signer l'avenant au contrat

3 – Convention Ludisports 76 (délibération n°2024-15)

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il souhaite reconduire pour l'année scolaire 2024-2025 le dispositif Ludisports.

Le Département de Seine Maritime propose depuis 2005 une action d'initiation aux différents sports collectifs et individuels des communes rurales à destination des élèves de primaire. Dans le cadre du partenariat avec le Département, il est convenu par adhésion au dispositif que la communauté urbaine le Havre Seine Métropole prend à sa charge la coordination, la gestion et la rémunération du personnel sur les lieux des activités, l'achat et le renouvellement du matériel.

Pour cela, il est nécessaire d'établir une convention d'usage portant sur la mise en place du dispositif Ludisports par la communauté urbaine le Havre Seine Métropole, au profit de la commune.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte ladite convention et autorise Monsieur le Maire à signer.

4 – Questions diverses

- Demande reçue en mairie pour l'installation d'un Food-truck sur la place du village à compter du 20 septembre. Une convention d'occupation de l'espace public sera à signer avec le Food-Truck. Proposition de l'amplitude horaire : 18h ;18h30-21h30.
- Carottage Explor-e devant l'école terminé/28 carottages. La mairie attend le rapport de la société Explor-e.
- Rénovation de la tribune de stade de foot. Des devis doivent être réalisés car certaines plaques contiendraient de l'amiante.
- Point téléphonie : 2 conseillères municipales sont en charge d'étudier le dossier. Un devis est en cours de validation concernant le fournisseur d'accès, la sauvegarde, la RGPD, la sécurité, le nombre de lignes, la nouvelle boîte mail en mairie, et le serveur physique.

La séance est levée à 20h40

Rémi MALO	Dominique CAPRON	Nadège FRANCOIS	Jean-Pierre BANCTEL
Didier SANSON	Maryline MAUPAIX	Sophie COMONT	Véronique MOREL
Cyrille GUILLEMARD Pouvoir à Rémi MALO	Bérénice GAND	Caroline TOUTAIN	Julien MERVILLE
Fabien LEROY Pouvoir à Véronique MOREL	Lucie GOULET	Maryvonne QUEMION Pouvoir à Maryline MAUPAIX	